



Fédération des
parents francophones
de Colombie-Britannique

Plan stratégique 2015-2020

Adopté par l'assemblée générale annuelle le 21 novembre 2015



Fédération des parents francophones de Colombie-Britannique

Carte stratégique 2015-2020

<p>VISION</p> <p>Les familles jouissent d'un milieu familial, éducatif, culturel et communautaire qui assure leur plein épanouissement en français.</p>	
<p>MISSION</p> <p>Rassembler, représenter, appuyer et outiller les parents dans leur rôle de premiers éducateurs, et promouvoir leur engagement et leur participation à la création d'un milieu francophone vivant et exemplaire.</p>	
<p>MANDAT</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer l'accueil des familles et l'accompagnement des parents, tout en respectant leur rôle de premiers éducateurs; Rassembler et appuyer les parents ainsi que les associations membres, et favoriser le réseautage entre les membres; Représenter les intérêts des parents et des associations membres et revendiquer, en leur nom, en fonction de leurs besoins; Renforcer les aptitudes et les compétences des parents afin d'optimiser leur participation à tous les niveaux; Collaborer, par le biais de partenariats, à la création d'un continuum de programmes et de services pour les parents et leur famille, de la période prénatale jusqu'au niveau postsecondaire. 	
<p>CLIENTÈLE CIBLE</p> <ul style="list-style-type: none"> Associations de parents d'école (APÉ) Associations de parents du préscolaire (APP) Parents 	<p>VALEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du parent comme premier éducateur Épanouissement des enfants, des familles et des communautés francophones Excellence des programmes et des services offerts Esprit de partenariat
<p>AXES STRATÉGIQUES</p>	<p>RÉSULTATS SOUHAITÉS EN 2020</p>
<p>1. Services d'accueil et d'accompagnement des parents</p>	<p>1.A. Les associations membres (APP et APÉ) de la Fédération des parents sont outillées dans leur rôle en fonction de leurs besoins et appuyées au sein d'un réseau efficace et dynamique.</p>
	<p>1.B. Les parents sont outillés dans leur rôle de premiers éducateurs et de premiers responsables de leurs enfants grâce à l'accès à une gamme diversifiée de services de qualité de la période prénatale jusqu'au niveau postsecondaire.</p>
<p>2. Leadership et représentation des intérêts et des droits des parents</p>	<p>2.A. La Fédération des parents rayonne partout en province et est reconnue par ses associations membres et ses partenaires pour son leadership et son expertise dans les dossiers d'actualité touchant les parents.</p>
	<p>2.B. La Fédération des parents continue d'assumer son rôle auprès des instances dans la représentation des intérêts des parents et des associations membres ainsi qu'en ce qui concerne la revendication en leur nom.</p>

<p>AXE STRATÉGIQUE:</p> <p>1. Services d'accueil et d'accompagnement des parents</p>	<p>EN 2020...</p> <p>1.A. Les associations membres (APP et APÉ) de la Fédération des parents sont outillées dans leur rôle en fonction de leurs besoins et appuyées au sein d'un réseau efficace et dynamique.</p>
<p>RÉSULTATS D'ICI 2020</p>	<p>STRATÉGIES</p>
<p>1.A.1. Les associations membres ont accès à des services d'appui et à des outils qui correspondent aux réalités et aux besoins des différents cycles d'évolution d'un regroupement de parents.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ajuster l'offre de services d'appui et de formation selon les cycles d'évolution des associations de parents. • Bonifier et créer les outils et l'encadrement nécessaires en appui au fonctionnement des associations de parents pour assurer la continuité et le passage des connaissances d'une année à l'autre. • Faire la promotion de l'appui et des services offerts.
<p>1.A.2. Les associations membres ont accès à l'information pertinente pour exercer pleinement leur rôle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bonifier les outils de diffusion et de communication tout en réévaluant la pertinence et l'efficacité des moyens actuels. • Faire connaître davantage les résultats de recherches pertinentes.
<p>1.A.3. Les associations membres bénéficient de plus d'opportunités d'échanger, entre elles et avec la Fédération des parents, tout en étant regroupées au sein d'un réseau provincial.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer à réunir les associations membres lors du congrès annuel et de l'AGA de la Fédération des parents. • Mettre en place des occasions de rencontres avec les APÉ au cours de l'année scolaire (mise à jour sur les dossiers et derniers développements, partage des réussites et des réalités des différentes écoles, etc.). • Mettre en place des occasions de rencontres pour favoriser le réseautage entre centres préscolaires et entre services de garde en milieu scolaire.

<p>AXE STRATÉGIQUE:</p> <p>1. Services d'accueil et d'accompagnement des parents</p>	<p>EN 2020...</p> <p>1.B. Les parents sont outillés dans leur rôles de premiers éducateurs et de premiers responsables de leurs enfants grâce à l'accès à une gamme diversifiée de services de qualité de la période prénatale jusqu'au niveau postsecondaire.</p>
<p>RÉSULTATS D'ICI 2020</p>	<p>STRATÉGIES</p>
<p>1.B.1. Les parents sont accueillis, outillés et accompagnés pour faire des choix éclairés sur les conditions propices au développement de la langue française, de l'identité et de la culture francophones, et du sens d'appartenance à la francophonie chez leurs enfants et leurs jeunes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élargir l'éventail des outils et des programmes d'appuis disponibles pour les parents d'enfants, de la naissance au postsecondaire. • Élaborer une stratégie de communication accompagnée d'outils pour rejoindre les parents, afin de les appuyer dans les choix qu'ils font pour leurs enfants et leurs jeunes.
<p>1.B.2. Les parents et leurs enfants ont accès à un réseau de centres préscolaires et de services de garde en milieu scolaire offrant des services de qualité en français.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le nombre de places disponibles et le nombre d'écoles desservies. • Demeurer à l'affût des développements pouvant mener à l'évolution du réseau afin de rejoindre et desservir un plus grand nombre d'enfants et de parents. • Poursuivre les collaborations visant l'offre de développement professionnel au personnel du réseau. • Entamer un processus de réflexion permettant de dégager une vision à long terme de la place des parents pour assurer la pérennité du réseau de centres préscolaires.

<p>AXE STRATÉGIQUE</p> <p>2. Leadership et représentation des intérêts et des droits des parents</p>	<p>EN 2020...</p> <p>2.A. La Fédération des parents rayonne partout en province et est reconnue par ses associations membres et ses partenaires pour son leadership stratégique et son expertise dans les dossiers d'actualité touchant les parents.</p>
<p>RÉSULTATS D'ICI 2020</p>	<p>STRATÉGIES</p>
<p>2.A.1. La Fédération des parents alimente ses stratégies grâce à un réseau d'associations membres actif dans les dossiers d'actualité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître davantage le mandat et le rôle de la Fédération des parents au sein de son réseau d'associations membres. • Être à l'affût des besoins émergents (ex. : tournée, sondage, consultation) au sein du réseau pour alimenter les stratégies de la Fédération des parents et de ses partenaires dans les dossiers d'actualité.
<p>2.A.2. La Fédération des parents renforce des partenariats existants et crée de nouvelles alliances stratégiques contribuant à l'avancement de dossiers d'importance pour les parents.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer davantage avec le Conseil jeunesse francophone de la C.-B. (CJFCB). • Collaborer étroitement avec le Conseil scolaire francophone (CSF). • Continuer à développer des collaborations dans différents secteurs favorisant la réalisation du mandat de la Fédération des parents. • Maximiser l'accès aux ressources et outils de la Fédération des parents en développant des collaborations avec des partenaires dans la communauté. • Participer au développement et à la mise en œuvre d'initiatives découlant du partenariat au sein du Regroupement de l'Ouest et du Nord en petite enfance (RONPE). • Participer aux rencontres et aux initiatives du réseau de la Commission nationale des parents francophones (CNPF).

<p>AXE STRATÉGIQUE</p> <p>2. Leadership et représentation des intérêts et des droits des parents</p>	<p>EN 2020...</p> <p>2.B. La Fédération des parents continue d'assumer son rôle auprès des instances gouvernementales dans la représentation des intérêts des parents et des associations membres ainsi qu'en ce qui concerne la revendication en leur nom.</p>
<p>RÉSULTATS D'ICI 2020</p>	<p>STRATÉGIES</p>
<p>2.B.1. La Fédération des parents assume efficacement son rôle en matière de représentation des intérêts des parents et des associations membres ainsi qu'en ce qui concerne la revendication en leur nom.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Représenter les intérêts des parents francophones de C.-B. • Participer, au nom des parents, aux comités du Conseil scolaire et aux mécanismes communautaires et gouvernementaux pertinents. • Informer ses associations membres des stratégies provinciales visant à influencer positivement les programmes et les politiques touchant les parents.